

A RETENIR

Cresson : les infestations de larves de chironomes sont importantes.

CRESSON

RAVAGEURS

- CHIRONOMES**

Les larves de chironomes sont présentes sur tous des sites. En moyenne, 18% des pieds présentent des infestations de larves de chironomes avec tout de même quelques disparités entre sites. En effet, deux sites dépassent le seuil indicatif de risque, Maise et Saint-Hilaire avec plus de 35% des pieds infestés dont 5% avec 4 à 8 larves par pieds pour le premier et 25% pour le second. Les dégâts liés à ce ravageur s'observent notamment sur les feuilles les plus basses.

	nombre de larves de chironomes			
	semaine 02			
	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	90%	10%	0%	0%
Maise	65%	30%	5%	0%
D'Huison-Longueville	85%	15%	0%	0%
St Hilaire	75%	25%	0%	0%
Méréville	95%	5%	0%	0%



Larve de chironome sur la face inférieure de la feuille

0 : aucune larve

1 : entre 1 et 3 larves par pied

2 : entre 4 et 8 larves par pied

3 : plus de 8 larves par pied

Le seuil indicatif de risque est 20% des plantes avec au moins 1 larve. Deux sites dépassent le seuil indicatif de risque. A ce jour, le risque lié à la présence des larves de chironomes reste important d'autant plus que les voiles d'hivernage sont présents maintenant les infestations sous les voiles.

- **MOUCHE DU CRESSON, *Hydrellia Nasturtii* et *Hydrellia sp***

Des pupes de la mouche du cresson ont été observées sur deux sites, seul celui de Maisse et Saint Hilaire avec respectivement 5 à 15% des pieds touchés. L'année dernière, à la même période, tous les sites étaient touchés avec des infestations allant de 5 à 35% des pieds avec des pupes.

La larve en forant la tige va rendre le pied de cresson plus fragile à la cassure, favorisant un port couché du cresson, défavorable à la pousse. Des plus, les galeries provoquées par la larve peuvent également être des points d'entrées pour *Spongospora subteranea Nasturtii*.

	% de pieds ayant au moins une pupa de la mouche du cresson
	semaine 02
Moigny s/Ecole	0%
Maisse	5%
D'Huison-Longueville	0%
St Hilaire	15%
Méréville	0%



Pupes de la mouche du cresson (Fredon)

MALADIES

- **LA MALADIE DE LA RACINE CROCHUE, *SPONGOSPORA***

Cette semaine, des symptômes de la maladie de la racine crochue ont été observés dans toutes les cressonnières du réseau d'épidémiosurveillance où le suivi a lieu avec des infestations allant de 5 à 85% de pieds touchés. L'an passé, les infestations de la maladie étaient quasiment identique à la même période.

La maladie de la racine crochue ne pose pas de problème de nutrition, en Ile de France, mais peut provoquer ponctuellement la maladie de la tache jaune. A ce jour aucun symptôme n'a été observé dans les bassins suivis.

	Evolution de la maladie de la racine crochue			
	semaine 02			
	0	1	2	3
Moigny s/Ecole	15%	70%	15%	0%
Maisse	95%	5%	0%	0%
D'Huison-Longueville	90%	10%	0%	0%
St Hilaire	80%	20%	0%	0%
Méréville	55%	45%	0%	0%



Symptômes de racines crochues (Fredon IDF)

0 : pas de pieds malades

1 : pied faiblement touché par la maladie

2 : pied moyennement touché par la maladie

3 : pied fortement touché par la maladie

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Réseau d'Observations : FREDON Île de France

Rédaction : FREDON Ile-de-France : Céline Guillem

Comité de relecture : SRAL, FREDON, Chambre d'agriculture de région Île-de-France.

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante ecophyto@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.